

**Commentaires sur le document intitulé:  
«Diagnostic, enjeux et le plan d'action 2014-2015 en  
développement durable»  
«Administration portuaire de Québec»**

**par: Conseil de quartier Lairet**

D'abord, nous devons remercier l'administration portuaire de nous avoir ouvert ses portes lors de la présentation et de la confiance témoignée.

De prime abord, ce document est informatif et instructif.

L'inventaire des pratiques dans quelques ports, bien que sommaire, nous apprend les déficiences reconnues par l'A.P.Q. et les pratiques existantes dont l'administration portuaire souhaite s'inspirer au plan de sa gouvernance, du règlement des problèmes environnementaux et de sa relation avec ses voisins (*Parties Prenantes*). Le Conseil de quartier Lairet souhaite bien en faire partie (omis en page 5)

En second lieu, le document témoigne d'une nette volonté et ouverture de l'A.P.Q. pour changer certaines de ses pratiques environnementales et par le fait même améliorer sa relation avec la communauté.

Le document laisse présager que l'A.P.Q. rendra des comptes à la population par la mise en place d'un site WEB qui pourrait aller jusqu'à lui permettre de recevoir des commentaires des citoyens et de les intégrer à son plan d'action. (*page 48 port de Vancouver, cité en exemple*).

De plus, l'A.P.Q. souhaite adopter une pratique quant à l'intégration de l'évaluation environnementale et la consultation des PP dans son processus de gestion de projet. (*page 53 port de Vancouver cité en exemple*)

Nous espérons que l'appel d'experts externes dans le domaine de l'environnement veilleront à vérifier les installations du port et au respect de la réglementation et de la mise en place des bonnes pratiques, cela étant aussi valable pour les utilisateurs.  
(page 54 l'A.P. d'Halifax cité en exemple)

### **Remarques sur le rapport**

Le document n'aborde pas au premier plan la vision à long terme de la démarche de développement durable (*page 23*). Trois des enjeux (*page 9 «trois des enjeux»*) devraient découler d'une telle vision à long terme.

Les auteurs (*Raymond, Chabot, Grant Thornton*) précisent en page 3 dans la description de leur mandat qu'ils doivent ***Définir une vision***. La structure du rapport (*p.12 section 3*) devrait nous présenter cette vision ainsi que les enjeux. Les orientations stratégiques devraient suivre.

VOIR L'INSPIRATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU QUÉBEC, ([http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie\\_gouvernementale/articles/aegq\\_nov2008.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/articles/aegq_nov2008.htm))

Dans le constat des auteurs (*page 14*), on note que le port de Vancouver s'est donné ***une vision à l'horizon 2050***. La vision présentée dans le rapport de Raymond Chabot... (*page23*) parle de «favoriser une relation ville-port qui contribuera à la pérennité et la prospérité de la communauté». Qui sera responsable de cette vision, la ville et le port ou le port seul en tant que gestionnaire unique de ses installations. Cette formulation doit être clarifiée.

Le port doit en premier lieu **viser** la pérennité de ses opérations, ce qui contribuera à sa prospérité et à celle de la communauté. Il pourra **viser** l'amélioration constante de ses

opérations en matière de gestion de l'environnement pour le bienfait de la communauté et voir à la protection de l'environnement. (*voir les PP p.43, 4\**)

De cette vision devraient découler des enjeux :

1. Le rôle du port versus les utilisateurs (sa gérance)
2. L'amélioration de la performance environnementale sur l'ensemble du port,
3. La prévision des risques pour les citoyens, la population et des impacts environnementaux sur la qualité de l'air, de l'eau et les sols.

Les orientations et leurs actions semblent pertinentes et devraient apparaître clairement tels les éléments suivants inspirés du diagnostic.

➤ ***Etre un gestionnaire exemplaire***

- (voir exemple du port de Los Angeles- « SUSTAINABLE LEASE AGREEMENTS) et développer des baux exemplaires.
- Au plan de la sécurité, il serait bon que la C.S.S.T. soit partie prenante, si elle ne l'est pas déjà, auprès des divers employeurs au port

➤ ***Poursuivre l'amélioration de notre performance environnementale***

- en communiquant sur son site WEB les renseignements pertinents les plus à jour à la population.
- en évaluant et mettant en place des mesures visant la réduction de la consommation de carburant à quai, l'approvisionnement en électricité aux bateaux par des ententes avec Hydro-Québec. Des initiatives semblables des administrations portuaires à New York au New Jersey, Göteborg, Rotterdam et Vancouver (*pages 55-56*) semblent donner des résultats appréciables.

➤ ***Développer et entretenir une relation...***

- en revoyant le fonctionnement du Comité de relation avec la communauté et en voulant établir de meilleures relations avec le comité de vigilance» (*voir exemple du*

*port de Los Angeles*) et mettre comme responsable les nouveaux membres des unités de son organigramme administratif à la tête de comités de liaison dans le domaine de leurs compétences. (comité développement économique, comité sur l'environnement, comité développement communautaire...)

- Le premier bilan public que se propose de présenter l'A.P.Q. à l'été 2014, devrait prendre la forme d'un rapport d'étape sur l'avancement de ses actions et prendre en compte la saison plus active de l'été 2014 et être présenté à l'automne 2014. Un bilan plus complet devrait suivre en 2016.

En conclusion, la mise en application de ce plan va demander des efforts que semble prêt à déployer l'A.P.Q., ce qui est de bon augure.

Reste à voir comment les administrateurs du port et les clients vont s'engager dans cette démarche et se l'approprier au cours des prochaines années.

### **Conseil de quartier de Lairet**

ont participé :

**Christiane Gamache, présidente**

**Lyne L'Africain**

**Claudette Arsenault**

**Jacquelin Hallé**

**Jacques Bertrand**

**Pierre Malboeuf**

**Jacques Latulipe**